

Les Côtes de Bordeaux, une réelle force dans l'univers des vins de Bordeaux

Le groupe des Côtes de Bordeaux regroupe les appellations Premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Côtes de Francs, et représente 1/6^{ème} de la production bordelaise avec une surface totale de 14 000 hectares et un volume de 700 000 d'hectolitres.

Une véritable force qui s'apprête à prendre encore plus d'ampleur à l'heure de la validation par l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) du projet de création de la nouvelle Appellation d'Origine Contrôlée Côtes de Bordeaux qui réunira sous une même bannière les quatre appellations...

L'Union des Côtes de Bordeaux *une structure efficace au service du dynamisme des vins des Côtes de Bordeaux*

En 1985, conscients de la force qu'ils pourraient représenter ensemble, les vins de Côtes décident de mettre leurs ressources en commun afin de se doter d'une véritable identité et de communiquer d'une seule voix. L'association des Côtes de Bordeaux était née.

En juillet 2007, elle devient l'Union des Côtes de Bordeaux et accélère sa force de frappe, en proposant notamment la création d'une nouvelle Appellation d'Origine Contrôlée fédératrice, les Côtes de Bordeaux, qui réunirait sous une même bannière Premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Côtes de Francs.

Ce projet ressort d'un constat : la multiplicité des appellations et le manque de hiérarchisation favorise une mauvaise reconnaissance des vins de Côtes, notamment à l'export, alors qu'ils détiennent de vrais atouts - le terroir, les coteaux, la tradition et la typicité - à promouvoir. Il s'agit donc de clarifier l'offre en segmentant la production, mais aussi et surtout gagner en lisibilité sur les marchés internationaux en s'appuyant sur le mot « bordeaux », une caution à l'export.

« L'idée est d'utiliser ce que nous avons en commun pour mettre en valeur notre identité

de Côtes parmi l'offre régionale et bénéficier d'une communication plus efficace et pertinente pour chacune de nos côtes »

Christophe Château,
Directeur de l'Union des Côtes de Bordeaux

Aussi, l'AOC revendiquée associe deux éléments qui rassemblent et qui ont par ailleurs une connotation positive et qualitative : le terme « Côtes » et l'appartenance aux vins de « Bordeaux ».

Elle prend tout son sens dans le contexte actuel où les marchés émergents - Amérique du Nord et Asie notamment - présentent des intérêts non négligeables dont il s'agit de profiter. Les Côtes de Bordeaux, qui n'exportent aujourd'hui que 10 % de leur production, on tout à gagner...

La nouvelle AOC Côtes de Bordeaux comment ça marche ?

Avec cette nouvelle appellation, qui entrera en vigueur dès le millésime 2008, les Premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Côtes de Francs s'unissent donc sous un tronc commun : l'AOC « Côtes de Bordeaux ». La mention pourra cependant être précédée d'une communale pour des produits plus hauts-de-gamme ou des terroirs spécifiques : ex :

Premières Côtes de Blaye	Blaye Côtes de Bordeaux
Bordeaux Côtes de Francs	Francs Côtes de Bordeaux
Côtes de Castillon	Castillon Côtes de Bordeaux
Premières Côtes de Bordeaux	Cadillac Côtes de Bordeaux

Elle se décline donc à deux niveaux et vient clairement segmenter l'offre : une

appellation générique, Côtes de Bordeaux, d'une part, et des appellations communales, Côtes de Bordeaux précédée du nom des communes Blaye, Castillon, Francs et Cadillac, d'autre part.

Le cahier des charges, tout en conservant une dimension « tradition » indispensable à la qualité des vins, autorise par exemple la création de marques en autorisant l'assemblage des vins des différentes Côtes pour l'AOC Côtes de Bordeaux, tout en imposant le respect des spécificités dans le cas des communales (densités de plantation, rendements et conditionnement).

Les Côtes de Bordeaux entrent en scène !

Union des Côtes de Bordeaux

Cours du XXX juillet
Cap&Cime
33000 BORDEAUX
21
T: 05 56 00 21 99
jpotts@capetcime.fr

Contact presse / Visuels/Interviews

Jennifer Potts/Agence

T. 01 55 35 08 16 / F. 01 44 50 50

M :

www.bordeaux-cotes.com

Cf powerpoint « Les Côtes de Bordeaux »

L'AOC Côtes de Bordeaux

Les objectifs

Simplifier la lisibilité de l'offre

Regrouper sous un identifiant commun l'ensemble des Côtes

Utiliser le mot Bordeaux pour une meilleure lisibilité

Conserver le nom des « communales »

Laisser la possibilité à un opérateur d'assembler des vins de Blaye, Francs, Cadillac et Castillon pour les commercialiser en AOC Côtes de Bordeaux

Vinexpo Asie

Une étude de cas prometteuse

« Nous avons lancé l'appellation Côtes de Bordeaux à Vinexpo Asie et nous avons eu un très bon retour. Les consommateurs asiatiques ne savent pas que Blaye, Francs, Cadillac ou Castillon sont dans le bordelais. Avec cette nouvelle présentation, on clarifie notre offre et on gagne en lisibilité en s'appuyant sur le mot Bordeaux, qui reste une caution à l'export ».

Christophe Château